

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE NATUREL
INONDATION
(P.P.R.I.)

Commune de
VINON-SUR-VERDON

HAUTEURS

Hauteurs de submersion

- Inférieures à 0,20 m
- Entre 0,20 et 0,50 m
- Entre 0,50 et 1 m
- Entre 1 et 2 m
- Supérieures à 2 m

